

ALERTE AIDE PUBLIQUE #236

APPEL À PROJETS - CORAM 2025

SOUTIEN À LA R&D POUR LE SECTEUR AUTOMOBILE

Jusqu'à

80%

de soutien pour les
projets R&D dans la filière
automobile



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grandes
Entreprises, Associations,
Collectivités, Pôles
de compétitivité



FORME DE L'AIDE

Subvention pour les PME
Mix subvention/AR pour
les ETI & GE



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 25 à 80%
des dépenses éligibles



PÉRIODE

Ouverture septembre 2025
1^{ère} relève : date non encore
communiquée

FINANCEURS



23 années
d'expérience

160
Collaborateurs

15 Mds€
de projets financés
depuis 2013

9 bureaux
ouverts en
France

ABF
Part of Tinexta Innovation Hub

Pour nous contacter :

02 47 60 93 40

contact@abfdecisions.fr

www.abfdecisions.fr

QUELS PROJETS ?

Ce dispositif vise à soutenir des **projets de Recherche et Développement** structurants portés par des **entreprises de la filière automobile** et/ou des acteurs de l'écosystème de la **mobilité routière** (opérateurs de mobilité, collectivités, entreprises technologiques, etc...).

S'adressant à l'ensemble de la chaîne de valeur automobile, mais aussi à un écosystème élargi, ces projets doivent s'inscrire dans l'un des grands axes suivants :

- ↳ Véhicules zéro émission et projets structurants de la chaîne de valeur
- ↳ Amélioration de la performance environnementale du véhicule
- ↳ Autres axes permettant l'élimination des pollutions à l'usage des véhicules
- ↳ Véhicules et services de mobilité connectés, automatisés
- ↳ Systèmes et services de mobilité routière
- ↳ Projets de plateformes mutualisées

Une attention particulière sera portée aux **projets collaboratifs** entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Comme pour l'édition 2024, les projets pourront également être portés **individuellement**. Un budget minimum d'1 M€ est attendu pour les PME et les ETI, et de 4 M€ pour les Grandes Entreprises.

QUELS SOUTIENS ?

Le soutien pourra représenter de **25% à 80%** des dépenses éligibles selon le niveau de maturité du projet, la taille de l'entreprise et la présence ou non d'un consortium (bonification de 15% supplémentaire si projet collaboratif).

L'aide prendra la forme d'une **subvention exclusivement pour les PME** alors qu'une part de l'aide sera accordée en avance remboursable pour les ETI et GE.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'AAP CORAM est un AAP très incitatif mais exigeant et sélectif (20% de taux de sélection). ABF Décisions a accompagné avec succès plusieurs projets collaboratifs lors de la précédente édition.

Le dispositif est complémentaire à l'appel à projets pour les investissements dans le secteur automobile, pour produire des véhicules à faibles émissions. Il sera important de bien coordonner les deux sujets, surtout pour les grandes entreprises.